

MILAN ROYAL : UNE HISTOIRE RÉCENTE EN HAUTE-SAVOIE

Le milan royal est un rapace endémique d'Europe, pour lequel la France a une responsabilité majeure car elle héberge environ 12 % de la population mondiale. La dernière estimation, en 2008, est de 2 700 couples. Autrefois très commun, c'est à partir du XIX^e siècle que la population décline. Après une phase d'augmentation dans les années 70, la population nicheuse a enregistré un fort déclin dans les années 90, qui a continué jusqu'en 2008. Les effectifs semblent actuellement se stabiliser et même augmenter dans certaines régions, notamment en Auvergne-Rhône-Alpes...

Un rapace lié aux pratiques agricoles

Ce rapace de milieux semi-ouverts de plaine et de moyenne montagne affectionne les paysages ou espaces agricoles dominés par les herbages et boisements. Lié à une agriculture extensive dominée par l'élevage traditionnel, il fréquente particulièrement les grandes vallées encaissées comportant majoritairement des prairies pâturées ou de fauche et recherche souvent la proximité des cours d'eau, des lacs ou des étangs. Le nid est bâti dans des petits bois ou dans des haies comportant de gros arbres, rarement au-dessus de 1 200 mètres (*Caupenne M., Riols R & C, Mionnet A., 2015.*). En Suisse, les densités de nicheurs sont les plus élevées, entre 400 et 900 mètres d'altitude (*Knaus P, Schmid H. et al, 2018*).

Face au constat alarmant du déclin de l'espèce en France métropolitaine, le ministère en charge de l'Environnement met en place un premier plan national de restauration de 2003 à 2007, puis un plan national d'actions, de 2008 à 2017. Un second en cours jusqu'en 2027. 19 actions ont ainsi été définies afin d'enrayer le déclin du rapace dans le pays. Parmi celles-ci, on retrouve la mise en place d'une veille de la population nicheuse, le suivi de la migration de l'espèce, le suivi de la population hivernante ou encore la sensibilisation de public cible (*David F., Mionnet A., Riols R. et Turret P. 2017*). C'est dans le cadre du Plan national d'actions (PNA) en faveur de l'espèce qu'une zone échantillon est suivie depuis 2014 en Haute-Savoie.

En Auvergne-Rhône-Alpes, cap à l'Est...

Jusqu'en 2010, les principaux bastions régionaux de nidification de l'espèce se situaient à l'ouest, dans le Massif central. À l'est, de rares données d'estivage/nidification datent de plus de 20 ans en Haute-Savoie, mais aucune preuve tangible de nidification n'avait par la suite été rapportée. En Suisse voisine, la population nicheuse est passée de 150 couples dans les années 1970 à 2800/3500 couples en 2013-2016 (*Knaus P, Antoniazza S., Wechsler S. et al, 2018*). Dans le même temps, le suivi de la migration postnuptiale au Défilé de l'Écluse montre une tendance similaire avec des totaux saisonniers passant d'une moyenne de 1 551 individus sur la période 1993/2000, à 3 418 individus sur la période 2001/2010, puis à 10 737 individus sur la période 2011/2019 (*Birost-Colomb X., Giacomo C., Maire M. et Matérac JP, 2019*). En 2010, 3 couples nicheurs sont trouvés en Haute-Savoie par des bénévoles de la LPO (*Prévost C., Matérac J-P, Dabry Y.*). À partir de 2010, les preuves de nidification se multiplient en Haute-Savoie, Savoie et Ain.

Un suivi en Haute-Savoie depuis 2014

En Haute-Savoie, la zone échantillon "Bornes-Filières" est suivie depuis 2014 par les salariés et les bénévoles de la LPO dans le cadre de la déclinaison régionale du PNA. Un certain nombre d'autres couples, hors de cette zone, fait l'objet de suivis bénévoles. La méthode de prospection et de suivi détaillé ici celle utilisée en Haute-Savoie pour le suivi



"Merveilleux voilier d'exploration, le milan royal cherche tout autre chose que la vitesse. Il flâne, plane et louvoie au-dessus des terrains découverts, le gouvernail de la queue sans cesse en action ; les gauchissements souples des ailes, au besoin quelques battements légers et nonchalants, guident ses évolutions." P.Géroutet.

Photo © Ghislaine et Thierry Nicaise

de la zone échantillon, et reste similaire en dehors de cette zone bien qu'elle puisse être moins rigoureuse. Repérage des couples et localisation des aires (à partir de fin février/début mars) : points d'observation depuis des sites élevés te/ou avec un large champ de vision ; parcours de la zone en voiture ; parcours des bois et des haies lorsqu'un secteur semble manifestement occupé par un couple territorial ; suivi de la nidification des oiseaux. Une fois l'aire trouvée, ou fortement suspectée, le couple est suivi régulièrement afin de connaître le succès de reproduction. Des contrôles réguliers sont effectués, à bonne distance jusqu'à l'envol des jeunes.

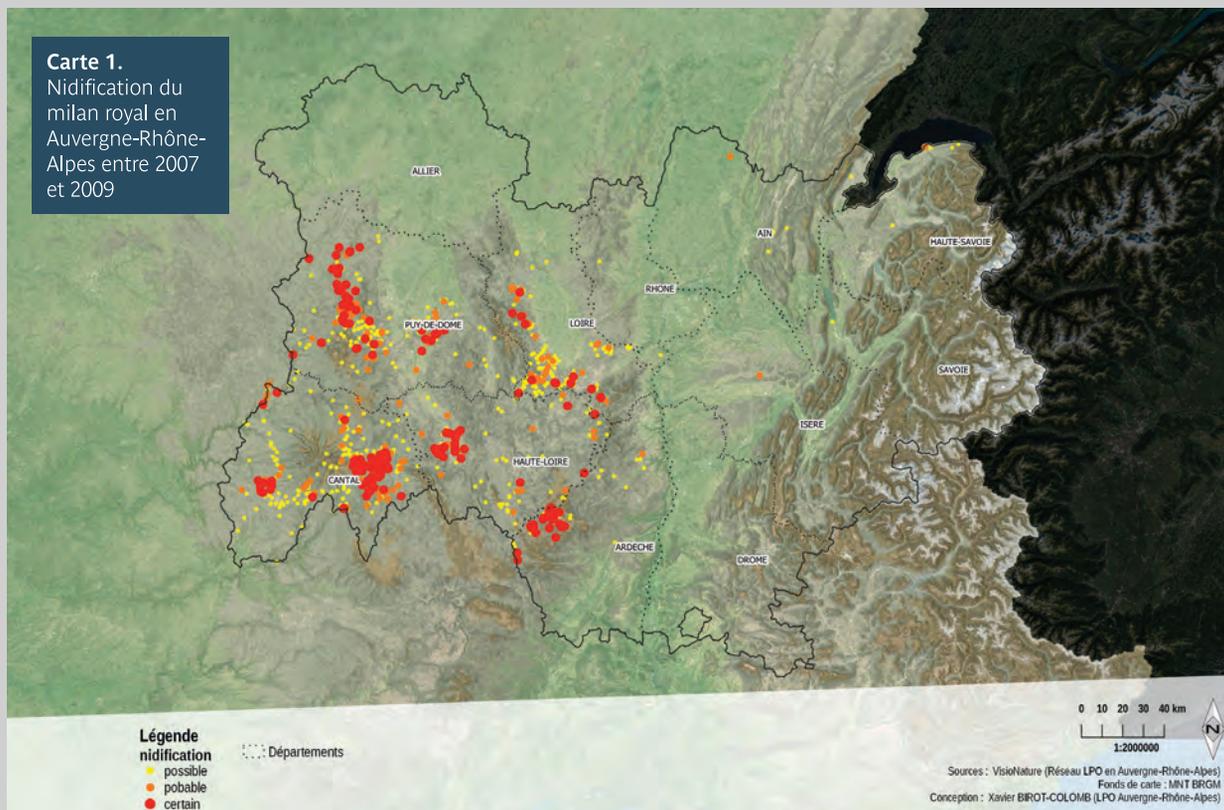
Le milan royal niche régulièrement en Haute-Savoie depuis 2010. Durant plusieurs années, les premiers couples nicheurs sont systématiquement trouvés le long de la voie de migration connue et habituellement utilisée par les rapaces, sur le tiers ouest et nord-ouest du département. Face à l'augmentation des cas d'installation, la LPO fait le choix, en 2014, de concentrer les efforts de prospection sur une zone échantillon appelée "Bornes/Fillière" couvrant environ 200 km² et réunissant plus de 50 % des territoires connus à ce moment. La zone prospectée est un plateau bocager vallonné de moyenne altitude (600 à 1 100 m.) dominé par les herbages et un système de production orienté bovin-lait (zone AOP et IGP de fromages des Alpes). Par ailleurs d'autres territoires sont trouvés ici et là dans le département, mais tous ne sont pas suivis avec assiduité. À partir de 2016,

les données deviennent plus nombreuses dans l'ouest du département, puis en 2018, les noyaux historiques se densifiant de plus en plus, les vallées alpines sont peu à peu colonisées. La population nicheuse a ainsi augmenté de manière fulgurante : de 3 à 7 couples en 2010, elle est aujourd'hui estimée à 18/40 couples ! La zone échantillon Bornes-Filières demeure le noyau principal de nidification de l'espèce avec plus de la moitié des couples nicheurs connus. Cependant, il est probable que d'autres secteurs du département, sous-prospectés, accueillent une densité similaire.

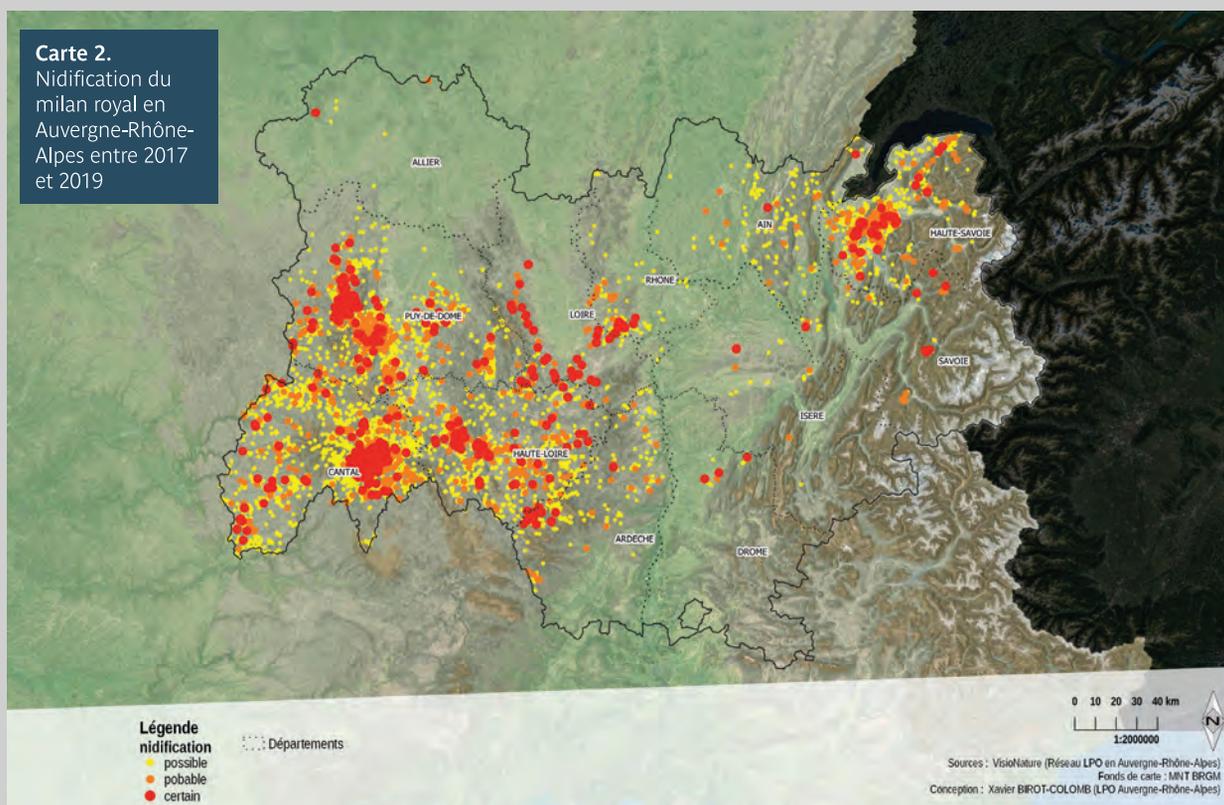
Plateau des Bornes, au dernier plan : massif des Bornes Aravis. Paysage bocager de Haute-Savoie parmi les premiers colonisés par le milan royal à partir de 2010. © LPO AuRA



Carte 1.
Nidification du milan royal en Auvergne-Rhône-Alpes entre 2007 et 2009

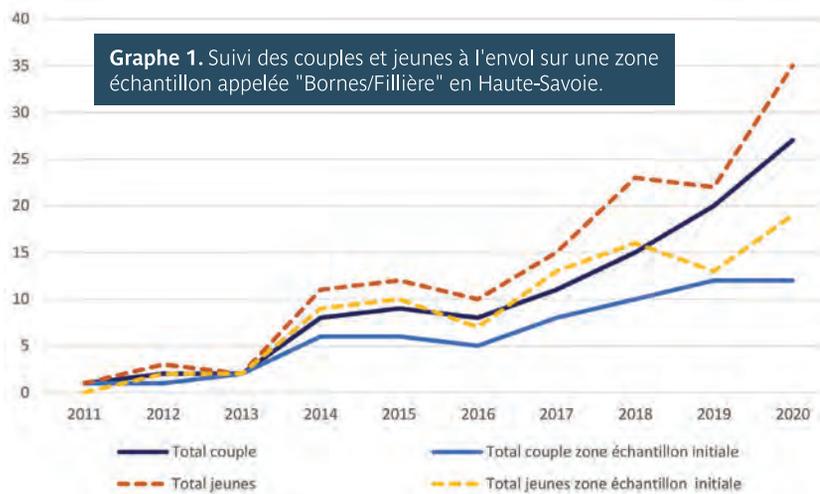


Carte 2.
Nidification du milan royal en Auvergne-Rhône-Alpes entre 2017 et 2019



Les informations concernant la nidification proviennent uniquement de la zone "Bornes-Fillières" puisque, sur cette dernière, un suivi rigoureux est mis en place et l'ensemble des couples connus est contrôlé chaque année, ce qui n'est pas le cas pour la totalité des nicheurs sur le département. Au sein de cette zone, la population a évolué de 1 (2011) à 12 couples (2020). Parmi les couples suivis, il existe de grandes disparités. Le couple nicheur le plus "ancien" de la zone est suivi depuis

2012. Il a produit 21 jeunes à l'envol soit une moyenne de 2,3 jeunes/an. D'autres, malgré plusieurs années de succès (2,2 jeunes/an sur 6 années), ont abandonné leur territoire habituel, probablement face à la concurrence exercée par le milan noir. D'autres encore, malgré une réussite médiocre (0,5 jeune/an sur 8 années) restent sur le territoire. Entre 2014 et 2020, la productivité moyenne de la zone échantillon est de 1,6 jeune/couple (min.=1,33; max.=2,25).



En moyenne, la ponte a lieu dans la première décennie d'avril pour un envol des jeunes au début du mois de juillet. Les dates de pontes les plus précoces se situent autour du 20 mars pour un envol des jeunes vers le 20 juin. La ponte la plus tardive connue date du 22 avril mais cette nidification échoue (prédation). Un autre couple ayant pondu le 17 avril mène à l'envol 2 jeunes le 17 juillet. Les couples pondant le plus précocement sont installés depuis plusieurs années alors que ceux pondant de manière tardive sont ceux nouvellement découverts. Alors que les couples pondant précocement le font plus ou moins chaque année, les couples ayant pondu tardivement une année ne semble pas nécessairement le refaire l'année suivante.

Et dans les départements voisins...

En Savoie, un premier couple nicheur avec jeunes à l'envol est découvert aux Avanchers-Valmorel (*B.Chomel*), au cœur des Alpes, à plus de 1200 mètres d'altitude ! Par la suite, d'autres couples nicheurs sont découverts de manière fortuite et depuis 2018, les observations en saison de nidification se multiplient un peu partout et de nouvelles données parviennent des massifs des Bauges et du Beaufortin, laissant supposer la présence d'au moins 5 à 10 couples nicheurs sur le département. Dans l'Ain, l'espèce l'installe dans le Bugey avec un premier couple localisé en 2012 (*C.Fregat*) et qui produira 2 jeunes en 2014. En 2018, un couple nicheur avec 2 jeunes est découvert dans un autre localité à 20 km au nord (*A.Roux*). En 2019, une jeune femelle baguée au nid en Suisse (*info Station Ornitho Suisse*) s'installe près de Pont d'Ain (*E.Müller*). Elle est à nouveau présente en 2020 et une quatrième localité est découverte avec un couple produisant 2 jeunes, toujours dans le même secteur de l'Ouest du Bugey (*C.Frégat*). En Isère, après l'installation d'un premier couple nicheur en 2013 dans le Vercors (*J.M. Coynel, R. Maradan, B.Veillet*), un second couple est suivi en 2018 ans le Dauphinée (*S.Manceron, Y.Ciesla*). En 2019, 2 couples sont localisés en Drôme, en plaine à l'Ouest du Vercors (*V.Perrin*). En 2020 une autre localité est mise en évidence en pied du Vercors, toujours en plaine (*F.Arod, M.Bazin*). Enfin, un couple est découvert en 2018 dans les Hautes-Alpes (*A.Hugues, P.Saulay*) et semble toujours nicheur (*T.Girard*).

Bilan et perspectives

La recolonisation des Alpes françaises par le milan royal est intéressante par bien des aspects. Avant 2010, aucun couple n'était connu en Haute-Savoie. En 2020, la population

est estimée à 25-50 couples nicheurs et d'autres couples s'installent un peu partout dans les départements voisins. Cette dynamique est directement liée à l'augmentation des populations suisses. Ainsi, dès 2010, des oiseaux sont observés au Sud de lac Léman en période de reproduction et deux couples sont découverts et suivis sur ce qui deviendra la zone échantillon "Bornes-Filières". Sur cette zone échantillon, suivie attentivement depuis 2014, la densité de nicheurs poursuit sa croissance lente mais régulière, soutenue par une productivité correcte et probablement encore par des apports réguliers d'oiseaux suisses à la recherche d'un territoire. Dans le même temps, de nombreux autres couples sont découverts plus ou moins fortuitement en plaine et fond de vallée, mais également en moyenne montagne montrant une dynamique de population globalement positive.

En parallèle du suivi, communication et sensibilisation auprès des exploitants agricoles sur la zone échantillon sont menées chaque année. Les 50 agriculteurs rencontrés à ce jour ont répondu positivement à cette initiative. Dans le contexte agricole local (bovin-lait basée sur une recherche d'autonomie fourragère) la présence d'un prédateur des campagnols est bien perçue, d'autant plus que l'usage d'anticoagulants demeure absent ou très marginal.

Le suivi repose essentiellement sur l'intérêt que les bénévoles portent à l'espèce. Bien que les moyens financiers actuels ne permettent pas un suivi convenable des couples nicheurs par des écologues salariés, l'expérience montre que la présence et l'implication de salariés associatifs permet de booster la dynamique locale de suivi bénévole.

Un travail collectif

Nos remerciements vont à l'ensemble des bénévoles contribuant au suivi depuis plus de dix ans. Sans les bénévoles transmettant leurs observations sur Visionature, un tel article n'existerait pas. Nous remercions particulièrement Pierre Boissier, infatigable passionné, pour son aide précieuse. Enfin nous remercions la LPO AuRA et les partenaires Faune France qui développent des outils performants permettant l'exploitation des données collectées sur le terrain par les bénévoles et les salariés.

Clément Giacomo, Xavier Birot-Colomb, Nicolas Degramont, LPO Haute-Savoie